

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 juillet 2025

Convocation du 15/07/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois de juillet à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille.

Excusés : M. DUDÉ Guillaume et Mme DUDÉ Maïté.

M. DUDÉ Guillaume représenté par M. CANONNE Julien.
Mme DUDÉ Maïté représentée par M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas.

Secrétaire de séance : M. Jacques LEJEUNE.

DCM2025-07-086 **Attribution subvention association ValOrise**
Acte 7.5.3 : Finances locales – Subventions

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal de la demande de subvention exceptionnelle de l'association ValOrise en raison de circonstances inattendues (décalage de partenariats publics).

Pour rappel, cette association basée sur la commune œuvre depuis 8 ans sur le territoire saumurois et alentours pour une alimentation saine, durable et accessible à tous à travers son programme de sensibilisation.

Depuis 2020, ValOrise accueille sur son tiers-lieu des entrepreneurs ruraux : glacier artisanal (Thomas HOLLEAUX), biscuiterie (M. et Mme BESNARD), aquaponie (Carine PORTIER), les casseroles de nos jardins (Myriam HERVOUET).

De plus, des intervenants proposent également des activités tel que massage, ateliers d'écritures, yoga, sylvothérapie.

L'association a également fait appel aux dons, pris attache avec la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire pour faire requalifier le prêt consenti en subvention (comme vu avec l'ancien président) et licencier la personne qui s'occupait du tiers-lieu.

L'association a déjà récolté des fonds et l'ensemble des contrats publics ont été renouvelés. Le soutien de la commune de Brain sur Allonnes à hauteur de 5 000€ permettrait de couvrir la taxe foncière.

Le conseil municipal,

Vu les rapports moral (faisant apparaître les activités mises en place) et financier (faisant apparaître le solde budgétaire) de l'année N-1 ;

Considérant que les actions de l'association ValOrise présentent un intérêt pour la commune,
Après analyse et en avoir délibéré :

Décide d'accorder une subvention de 3 000€ à l'association ValOrise située à Brain sur Allonnes.
Cette dépense sera imputée à l'article 65748 du budget communal.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces
relatives à l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire,
Jacques LEJEUNE**



**Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER**

